

**Communiqué de presse**  
**Paris, le 22 mars 2018**

**Humanis et Malakoff Médéric engagent une étude d'opportunité sur les modalités d'un rapprochement de leurs activités de retraite complémentaire et d'assurance de personnes**

**Les Conseils d'administration des deux grands groupes de protection sociale, Humanis et Malakoff Médéric, viennent de décider d'engager une étude d'opportunité en vue d'un rapprochement de leurs activités en retraite complémentaire et en assurance de personnes. Il s'agit de conforter les deux groupes sur leurs métiers principaux et de dégager des synergies et des complémentarités permettant d'améliorer l'efficacité, la qualité du service, et de relever les défis financiers, réglementaires, digitaux et concurrentiels qui se présentent.**

**L'objectif concret de ces travaux est de finaliser les conditions de succès et de confirmer le principe du rapprochement des deux groupes d'ici juin 2018 avant d'engager les consultations sociales et réglementaires préalables au rapprochement.**

Les deux groupes de protection sociale qui sont parmi **les acteurs principaux de la gestion de la retraite complémentaire et de l'assurance de personnes collective** étudient l'opportunité de regrouper leurs forces pour relever les défis de leur environnement.

Défis dans le domaine de la **retraite complémentaire** avec des exigences d'efficacité renforcées en matière de gestion, l'entrée en vigueur du nouveau régime unifié, la mise en place d'un nouveau modèle de fonctionnement avec l'AGIRC-ARRCO et, à moyen terme, la réforme des retraites annoncée par le Gouvernement.

Défis dans le domaine de **l'assurance de personnes** liés à un marché devenu très concurrentiel, à un cadre réglementaire de plus en plus prégnant et à la transformation digitale en cours.

Les deux groupes qui partagent **des valeurs communes** en tant que groupes paritaires et mutualistes, pourraient associer leurs atouts respectifs et leurs complémentarités pour relever ces défis et mieux servir leurs clients, branches professionnelles, entreprises, salariés et retraités.

Le rapprochement de leurs activités en retraite complémentaire et en assurance de personnes ferait **d'eux le leader paritaire et mutualiste de la protection sociale** et les inscrirait dans une **forte dynamique au service de leurs clients**.

**Les Conseils d'administration des deux groupes de protection sociale** viennent ainsi de décider d'une démarche et d'un calendrier pour conduire ces travaux :

- Mars à mai 2018 : études pour identifier les opportunités, les objectifs et les conditions de succès de ce projet de rapprochement ;
- Juin 2018 : confirmation du principe de rapprochement et de son calendrier.

#### A propos des deux groupes de protection sociale

Humanis et Malakoff Médéric sont des groupes de protection sociale paritaires et mutualistes à but non lucratif qui exercent deux métiers : l'assurance de personnes et la gestion de la retraite complémentaire pour le compte de l'AGIRC ARRCO.

| <i>(chiffres 2016)</i>                      | <b>Humanis</b>                      | <b>Malakoff Médéric</b>             |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Retraite complémentaire :</b>            |                                     |                                     |
| Cotisations                                 | 14 milliards d'euros                | 10,8 milliards d'euros              |
| Nombre d'entreprises couvertes              | 380 000 entreprises couvertes       | 207 000 entreprises couvertes       |
| Nombre de salariés cotisant                 | 5,5 millions de salariés            | 2,8 millions de salariés            |
| Montant des prestations                     | 19,6 milliards d'euros              | 16,5 milliards d'euros              |
| Nombre de retraités allocataires            | 3,7 millions d'allocataires         | 2,9 millions d'allocataires         |
| Actifs sous gestion retraite complémentaire | 7,8 milliards d'euros               | 5,7 milliards d'euros               |
| <b>Assurance de personnes</b>               |                                     |                                     |
| Chiffre d'affaires                          | 2,5 milliards d'euros de CA         | 3,8 milliards d'euros de CA         |
| Ratio de solvabilité                        | 198 %                               | 350 %                               |
| Fonds propres                               | 1,7 milliard d'euros                | 4,9 milliards d'euros               |
| Nombre d'entreprises assurées               | 214 000 entreprises clientes        | 212 000 entreprises clientes        |
| Nombre d'assurés                            | 3,3 millions de personnes protégées | 6,6 millions de personnes protégées |
| Actifs sous gestion assurance               | 4,8 milliards d'euros               | 21,2 milliards d'euros              |
| Actifs sous gestion épargne salariale       | 7,8 milliards d'euros               | 0,4 milliard d'euros                |
| <b>Nombre de salariés Groupe</b>            | 6 600                               | 5 900                               |

#### **Contacts presse**

**Humanis : Séverine Sollier**

01 46 84 36 98 / 06 14 84 52 34 - [severine.sollier@humanis.com](mailto:severine.sollier@humanis.com)

**Malakoff Médéric : Élisabeth Alfandari**

01 56 03 20 36 / 07 60 09 25 30 - [ealfandari@malakoffmederic.com](mailto:ealfandari@malakoffmederic.com)